



**Choc
Electrique**

information & défense
des particuliers utilisant le
chauffage domestique électrique

Lettre info Choc Electrique

7^{ème} édition || 18 février 2014

La bataille du chauffage électrique reprend...

Séance d'information

Vous avez le chauffage ou un chauffe-eau électrique ?
Venez participer à la prochaine séance d'information de l'association Choc Electrique!

Mardi 4 mars 2014 à 20h00 à EPALINGES
Salle des spectacles, route de la Croix-blanche

Nos conférenciers :

Olivier Feller

Conseiller national

Guy-Philippe Bolay

Député au Grand Conseil vaudois

Jean-François Dupont

Ingénieur EPFL

Chacun est le bienvenu à cette séance d'information gratuite.

La bataille du chauffage électrique est relancée

Lors de la discussion sur la révision de la loi vaudoise sur l'énergie, les Verts et les Verts Libéraux ont demandé le retrait de l'alinéa 30a du projet de loi qui prévoyait le remplacement obligatoire, avec quelques exceptions seulement, des chauffages électriques existants.

Les aurions-nous convaincus du non-sens de cette idée ?

Non, nous leur avons simplement fait peur. Ils n'ont pas voulu courir le risque de voir leur « magnifique projet » contesté par une minorité « agressive ».

Pour mémoire, voir les [compte-rendus dans 24 heures et La Côte du 8 octobre 2013](#).

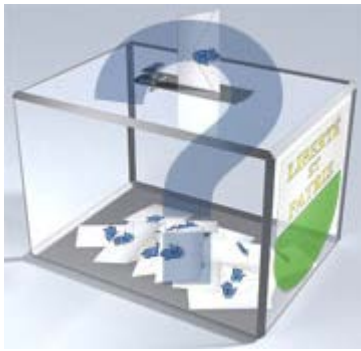


Chassé par la porte, l'alinéa de la discorde tente de revenir par la fenêtre

Le député Vert Jean-Yves Pidoux revient à la charge –il est vrai qu'il l'avait promis– en demandant une nouvelle révision de cette même loi en reprenant mot pour mot le texte de l'alinéa qui avait été retiré en septembre. Subtile manœuvre politique dont nous vous laissons apprécier l'élégance, d'autant plus qu'elle est lancée par un député qui au double titre de directeur des SI Lausannois et d'administrateur de Romande Energie est le fournisseur d'environ 80% des chauffages électriques du canton. On dit que le chien ne mord pas la main qui le nourrit ! A méditer...

Il y a 2 scénarios pour la suite des opérations législatives à notre rencontre:

1) Soit le **Grand Conseil rejette cette initiative** : c'est loin d'être



acquis, car la conseillère d'Etat PLR en charge du dossier soutient cette idée.

2) Soit le Grand Conseil transmet l'objet de l'initiative au gouvernement, qui devra présenter un projet de loi dans ce sens. Projet qui, s'il était ensuite accepté au Grand Conseil, ferait ipso facto l'objet du **référendum que nous lancerions**.

Précisons d'emblée que le référendum n'est pas notre but fondamental : nous avons fait une proposition de concertation en conformité parfaite avec les [principes de la Conception Cantonale de l'Energie](#).

Mais si nous y sommes contraints, nous le lancerons.

Nous avons besoin de vous et ...

- de votre **présence massive** : il faut remplir la salle des spectacles d'Epalinges le 4 mars à 20 heures. Venez avec votre famille, vos voisins et amis concernés par ce problème.
- de vos **relations** : donnez-nous les coordonnées, mail ou postales, de vos amis, parents qui ont également le chauffage électrique. 80% des usagers vaudois restent à localiser. Aidez-nous à les contacter. Nous les informerons, sans aucune obligation financière ni pour vous ni pour eux.
- de vos **témoignages** : les services cantonaux ne savent pratiquement rien de la réalité du chauffage électrique. Grâce aux données fournies par plus de 700 d'entre vous, nous sommes en mesure de démontrer que nos chauffages sont efficaces, mais qu'ils sont difficiles à transformer. Si vous ne l'avez pas encore fait, remplissez et retournez-nous la fiche signalétique que vous trouverez sur notre site.
- de vos **disponibilités en temps** : votre comité a besoin de renfort, en particulier pour se muer en comité référendaire. Si vous avez de l'énergie et du temps disponibles, ajoutez-les aux nôtres. Le bénévolat est notre seule ressource humaine.
- de vos **compétences** : si vous, ou vos enfants, avez des compétences en matière d'énergie, de communication ou d'internet : donnez-nous un coup de main. Annoncez-vous par simple mail à chocelectrique@merot.net.
- et d'**un peu de financement** aussi. Nous ne disposons ni de subventions ni de sponsors. Les cotisations que beaucoup d'entre vous nous ont versées pour 2013 ont été parcimonieusement dépensées. Nous disposons en réserve de l'argent nécessaire pour imprimer les feuilles de signatures du référendum éventuel et les envoyer aux quelques 4'000 utilisateurs vaudois que nous avons localisés. Mais la campagne d'un référendum est coûteuse !

A Epalinges, nous vous informerons du calendrier possible des opérations et de nos arguments. Nous répondrons à vos questions et écouterons vos suggestions... A bientôt : très précisément, 20 heures, le mardi 4 mars à la grande salle des spectacles en plein centre d'Epalinges.

Jean-Pierre Mérot, président de Choc Electrique

Notez que notre Assemblée Générale annuelle aura lieu le jeudi 5 juin 2014, 20 heures, salle Montoly à Gland. Venez nombreux!



retrouvez-nous sur www.chocelectrique.ch